PROCES VERBAL SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle polyvalente de la commune, 3 rue de Mulhouse, sous la présidence de Monsieur Christophe TORANELLI, Maire, Mme Marie-Claire FOEHRENBACHER, Adjointe au Maire, M. Louis KLEINHOFFER, Adjoint au Maire, Mme Rachel FEDER, Adjointe au Maire, Franck LEHR, Adjoint au Maire, M. Lionel BERTRAND, Adjoint au Maire.

Membres présents: Mme Stella LEDROIT, M. Christian KIEN, Mme. Brigitte FREYMANN, M. Jean-Marc LECLERE, M. Luc LEHR, Mme Françoise RIEDWEG, Mme Karine DEPP,Mme Carine KNOPIK, M. Steve VOGT, Mme Laura MECHLER, M. Florent HOHENADEL, M. Alfred KALUZINSKI, Mme Annette KEMPF, M. Jean-Claude EICHER, M. Philippe BREDEN.

Membres excusés: Mme Marie -Josée KIEN, donne procuration à Monsieur Christian KIEN
Mme Viviane SCHUELLER donne procuration à Monsieur Jean-Claude

EICHER

Ordre du jour

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du Procès -Verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 septembre 2020
- 3. Instauration d'un compte épargne temps (CET)
- 4. Règlement de formation des agents de la collectivité
- 5. Actualisation du régime indemnitaire des agents
- 6. Modification des statuts de la Brigade Verte
- 7. Délibération de principe relative à la restructuration de la rue d'Ensisheim favorisant les modes de déplacement doux : Demandes de subventions
 - a) Plan de relance 2020-2022
 - b) Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
 - c) Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
- 8. Validation de la convention de gestion de la compétence « Eau ».
- 9. Délibération fixant le montant de l'indemnité au titre de l'occupation irrégulière du domaine public routier et non routier pour les réseaux et ouvrages de communications électroniques
- 10. Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunication
- 11. Demande de subvention nouvel éclairage public
- 12. Communications

M. le Maire propose d'observer une minute de silence en hommage à M. Samuel PATY, professeur d'histoire géographie assassiné dans les Yvelines, ainsi que des victimes de l'attentat de Nice.

1) Désignation du secrétaire de séance

M. le Maire propose Mme Carine KNOPIK comme secrétaire de séance. La candidature de M. Carine KNOPIK est adoptée à **dix -huit voix pour et cinq abstentions.**

2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 septembre 2020

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

3) Instauration d'un compte épargne temps (CET)

Le conseil Municipal après en avoir délibéré instaure à l'unanimité le compte épargne temps

L'agent peut utiliser les jours excédant 15 jours épargnés, en combinant notamment plusieurs options dans les proportions qu'il souhaite parmi les options suivantes :

- Leur prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle de la fonction publique (uniquement pour les agents titulaires affiliés à la C.N.R.A.C.L.);
- Leur indemnisation selon la législation et la règlementation en vigueur ;
- Leur maintien sur le CET.

4) Règlement de formation des agents de la collectivité

Considérant que la formation doit être au service du projet de la collectivité et rejoindre également les besoins de l'individu, qu'il est une obligation légale, le conseil municipal à l'unanimité adopte le plan de formation et son règlement.

5) Actualisation du régime indemnitaire des agents

Conformément au point précédent, il s'agit d'adapter les montants de notre régime indemnitaire décidé le 5 décembre 2016 aux situations évolutive du personnel; notamment à la création d'un poste de rédactrice au service population ainsi que la réussite à un examen au service technique

M. le Maire a échangé avec l'ensemble du personnel communal durant ces six derniers mois afin de mieux les connaître pour se faire une idée de l'organisation en place actuellement et de celle qu'il conviendrait de mettre en place.

Un nouvel organigramme permet de confier de nouvelles missions et responsabilités à certains personnels.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'unanimité** approuve les modifications statutaires.

6) <u>Délibération de principe relative à la restructuration de la rue d'Ensisheim favorisant les modes de déplacement doux</u>: Demandes de subventions

- a) Plan de relance 2020-2022
- b) Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- c) Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide du principe de réalisation des travaux de restructuration de la rue d'Ensisheim favorisant les déplacement doux,
- approuve le lancement des études et d'inscrire les sommes nécessaires au budget 2021,
- autorise M. le Maire à solliciter l'Etat au titre du Plan de relance
- autorise M. le Maire à solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- autorise M. le Maire à solliciter l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux
- autorise M. le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

7) Validation de la convention de gestion de la compétence « Eau ».

M. le Maire propose de retirer ce point de l'ordre du jour. Les éléments de la m2A ne nous sont pas encore parvenus. Une délibération est prévue courant du mois de décembre.

8) <u>Délibération fixant le montant de l'indemnité au titre de l'occupation irrégulière du domaine public routier et non routier pour les réseaux et ouvrages de communications électroniques</u>

Les indemnités exigées en contrepartie d'une occupation privative irrégulière d'une dépendance du domaine public se prescrivent dans un délai de 5 ans, à l'instar des redevances pour occupation régulière dont la prescription est régi par l'article L.2321-4 du Code Général de la propriété des personnes publiques .

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à **l'unanimité**; décide d'instaurer le principe d'une indemnisation de la commune par les occupants sans droit ni titre du domaine public communal du fait de la présence irrégulière de réseaux et ouvrages de communications électroniques pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019.

9) Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à **l'unanimité** décide, pour la redevance annuelle d'occupation du domaine public routier par les opérateurs de télécommunications , est appliqué le tarif plafond prévu par l'article R.20-52 du Code des Postes et Communications Electroniques , à savoir pour l'année 2020 :

10) Demande de subvention nouvel éclairage public

M. le Maire indique aux membres de l'assemblée que dans le cadre des économies d'énergie, il propose de poursuivre le renouvellement des éclairages publics, secteur du Felmatt.

Effectivement ces luminaires sont parmis les plus anciens de la commune et fonctionnent encore avec des lampes à décharges de Mercure de 125 W.

Le conseil municipal, à l'unanimité

- → Approuve l'estimation présenté par le service technique pour la réalisation de travaux neufs d'éclairage public secteur Felmatt ;
- ⊃ Sollicite auprès du SDEGR68 une subvention pour l'exercice 2020;
- ⊃ Indique que les crédits nécessaires sont inscrit au Budget 2020 ;
- → Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à l'affaire préc

Christophe TORANELLI	Maire	
Marie-Claire FOEHRENBACHER	1 ^{ère} Adjointe	
Louis KLEINHOFFER	2ème Adjoint	
Rachel FEDER	3 ^{ème} Adjointe	
Franck LEHR	4ème Adjoint	
Marie- Josée KIEN	5 ^{ème} Adjointe	
Lionel BERTRAND	6ème Adjoint	
Stella LEDROIT	Conseillère	
Christian KIEN	Conseiller	
Brigitte FREYMANN	Conseillère	
Jean-Marc LECLERE	Conseiller	

Luc LEHR	Conseiller	
Françoise RIEDWEG	Conseillère	
Karine DEPP	Conseillère	
Carine KNOPIK	Conseillère	
Steve VOGT	Conseiller	
Laura MECHLER	Conseillère	
Florent HOHENADEL	Conseiller	
Alfred KALUZINSKI	Conseiller	
Annette KEMPF	Conseillère	
Jean-Claude EICHER	Conseiller	
Philippe BREDEN	Conseiller	
Viviane SCHUELLER	Conseillère	